



Programme du mois de ramadhan et de la saison estivale de la Concurrence et des Enquêtes Economiques

Durant cette année, 2016, le mois sacré de Ramadhan coïncide avec la saison estivale 2016. De ce fait, un programme d'action jumelé pour les deux périodes est mis en place et qui prend effet avec le début du mois de Ramadhan, et ce pour lutter contre toute forme de spéculation durant le mois sacré et prévenir toute manœuvre tendant à déstabiliser le marché en matière de pratiques commerciales, et à préserver la santé publique et la protection du consommateur en matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes..... [Lire la suite](#)